

Y  
4.  
CANQ  
TR  
GE  
EN  
499



Ministère des Transports  
direction expertises et normes  
**service des sols et chaussées**

297368

Ministère des Transports  
Centre de documentation  
930, Chemin Ste-Foy  
6e étage  
Québec (Québec)  
G1S 4X9



DETERMINATION DES RESTRICTIONS  
DE CHARGE AU PRINTEMPS 1983,  
BASEES SUR LES DONNEES DES  
GELMETRES.

No. Dossier: (22) 680

c.c. MM Paul-A. Brochu, ing.  
Raymond M. Aubin, ing.  
Raymond Larouche, ing.  
Michel Guimont, ing.  
Pierre Perron, ing.

Direction Expertises & Normes  
Service des Sols et Chaussées

CANQ  
TR  
GE  
EN  
499

## INTRODUCTION

Ce rapport résume les activités du Service des sols et chassées en ce qui concerne l'application des périodes de restrictions à la circulation lourde au printemps 1983.

L'utilisation des gelmètres pour déterminer d'une façon rationnelle les périodes de restrictions printanières a débuté à l'automne 1979. Ainsi, depuis quatre ans, cinquante (50) gelmètres sont installés à différents endroits au Québec, tel que représenté à la figure 1. La lecture de ces gelmètres au dégel a permis de fixer les périodes de restrictions au transport lourd d'une façon adéquate dans le temps, c'est-à-dire appliquées au bon moment.

## TEMPERATURES ATMOSPHERIQUES

Il convient ici de se rappeler le caractère fort particulier de l'hiver 1982-83 que nous venons de traverser.

Le tableau I, qui donne les températures et les précipitations moyennes et normales mesurées à l'aéroport de Québec, indique que la

température a été généralement de 2° C supérieure à la normale et que les précipitations ont été également supérieures à la normale.

#### PENETRATION DU GEL

L'annexe II contient, en graphiques, les profondeurs de gel mesurées à l'hiver 1982-83 dans les diverses régions du Québec. En général les gelmètres ont semblé reproduire assez fidèlement les profondeurs de gel pertinentes à chaque région, à l'exception de ceux qui furent installés à Ste-Thérèse Ouest, près de Montréal, à Drummondville, à Stoneham près de Québec, à Valin près de Chicoutimi et à Val D'Or en Abitibi. En chacun de ces endroits nous avons eu des bris qui se sont avérés impossibles à réparer.

Les profondeurs de gel moyennes atteintes au cours de l'hiver dernier dans les différentes régions ont été les suivantes:

Zone 1	Chaudière	:	153 cm
	Montréal-Laurentides	:	132 cm
	Québec-Portneuf	:	150 cm
	Richelieu-Yamaska	:	116 cm
	St-François	:	112 cm
	St-Maurice	:	152 cm

Zone 2	Baie James	:	208 cm
	Bas St-Laurent	:	160 cm
	Gaspésie	:	176 cm
	Lac St-Jean	:	188 cm

Un examen des courbes pertinentes à chaque site d'observation indique que la profondeur du gel maximum a été atteinte aux environs du 9 mars et qu'elle a été inférieure à la normale d'environ 20 cm.

Les tableaux II et III révèlent en outre que le dégel a duré du 5 mars au 1<sup>er</sup> avril dans la zone 1 et du 13 mars au 3 mai dans la zone 2.

#### PERIODES DE RESTRICTIONS PRINTANIERES

Cette année les dates de restrictions imposées au transport lourd ont été:

- zone 1 : 14 mars au 9 mai 1983 (56 jours)
- zone 2 : 21 mars au 16 mai 1983 (56 jours)

D'après le dégel mesuré dans les gelmètres les dates étaient les suivantes:

- zone 1 : 8 mars au 2 mai 1983
- zone 2 : 18 mars au 20 mai 1983

Les données fournies par les gelmètres indiquent que les écarts entre les deux zones devraient être de 10 jours et 18 jours respectivement. Le Comité de dégel pour sa part a toujours maintenu 7 jours entre les deux zones en plus de s'en tenir au lundi pour l'application ou le retrait des restrictions. Nous nous demandons donc s'il est vraiment nécessaire dans cette situation que le personnel des régions et districts transmette chaque jour les lectures des gelmètres après avoir constaté et rapporté un début de dégel. Car il ne faut pas oublier que la transmission immédiate et quotidienne de telles données posent de sérieux problèmes par suite de l'engorgement des lignes téléphoniques à certaines heures du jour, du peu de ressources humaines dont nous disposons chaque année au service des sols et chaussées pour recueillir et compiler l'information reçue et par suite et finalement du fait que la période critique touchant l'application des restrictions se situe fréquemment au voisinage de Pâques et à la fin de l'année financière alors que les absences de personnel pour fêtes légales ou vacances

annuelles sont nombreuses.

Nous croyons donc qu'une fois connue la date d'apparition du dégel dans les gelmètres, on pourrait décréter le dégel pour le lundi suivant à condition qu'il n'y ait pas refroidissement prononcé et auquel cas, il nous faudrait évidemment être avisés. En effet, en compilant les données des années passées, on s'aperçoit qu'il faut de 3 à 6 jours pour atteindre une profondeur de dégel de 30 cm.

RESUME

Les données recueillies au cours de l'hiver 1982-83, nous permettent de tirer les conclusions suivantes:

- 1) Les températures moyennes des mois s'échelonnant de novembre à avril ont été plus élevées qu'à l'accoutumée, ce qui a conduit à une profondeur du gel d'environ 20 cm inférieure à la normale.
- 2) L'imposition des restrictions de charges aurait dû être appliquée une semaine plus tôt dans la zone 1 tandis que la suppression des restrictions aurait dû être prolongée d'une semaine dans la zone 2.

- 3) Nous croyons qu'il serait préférable de songer à la possibilité d'avoir plus d'une semaine d'écart entre les deux zones. Le système que l'on utilise est peut-être trop rigide sous cet aspect.
- 4) Le printemps 83 a été assez exceptionnel au plan des précipitations (tableau I). Il y a donc lieu de croire qu'après avoir absorbé de fortes quantités d'eau, suite aux infiltrations par les fissures et les accotements, les fondations soient demeurées plus longtemps dans un état de plus ou moins grande saturation et de portance fortement réduite.
- 5) Encore une fois nous avons pu constater que le climat est très différent d'une année à l'autre et peu prévisible de sorte qu'il est absolument nécessaire de procéder chaque année à une cueillette de données afin de pouvoir déterminer avec précision la durée et les dates des restrictions qui doivent être imposées aux transporteurs.



Préparé par : Georges O. Légaré, T.Sc.A.



Approuvé par : Pierre De Montigny, ing., M.Sc.  
Chef-Division Structures de Chaussées  
Service des Sols et Chaussées

GOL/PDM/hg

Québec, le 21 juin 1983.

ANNEXE I

Le présent annexe contient les tableaux et figures mentionnés dans le texte qui précède.

	1982				1983											
	NOV.		DEC.		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI			
	TEMP. °C	PREC. mm														
MOYENNE	0,8	135,4	-5,7	122,7	-9,7	67,4	-8,2	109,9	-2,6	95,7	3,7	160,9	8,9	245,1		
NORMALE	-0,2	97,1	-9,0	113,6	-12,1	89,8	-10,8	78,1	-4,5	82,0	3,3	72,8	10,8	86,9		

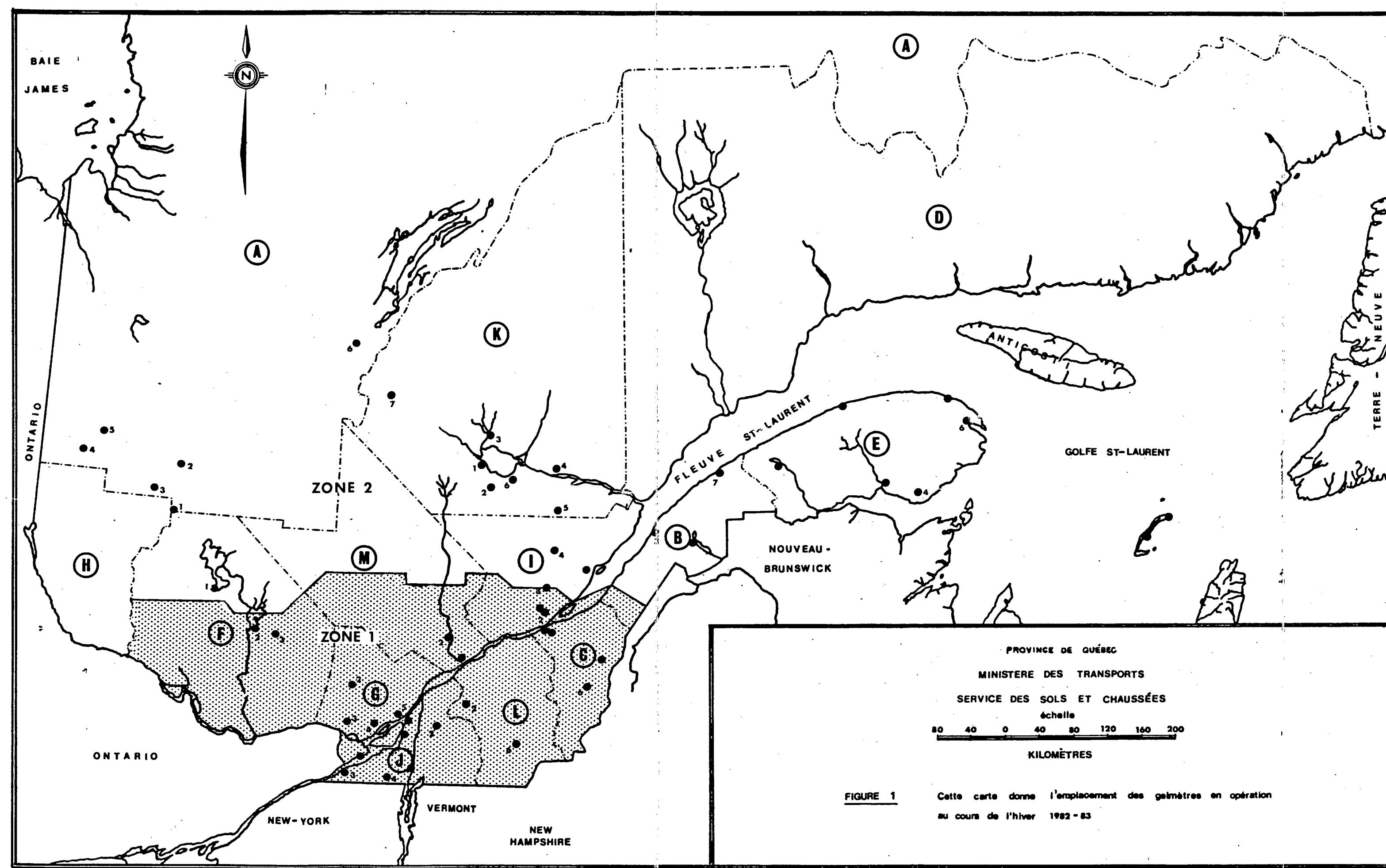
TABLEAU I - Températures et précipitations mesurées à l'aéroport de Québec, à Sainte-Foy, au cours de l'hiver 1982-83.

TABLEAU II - Dates du dégel dans les gelmètres situés dans la zone 1.

SITE DES GELMETRES	DATE DU DEGEL 1983				DATE DES RESTRICTIONS D'APRES LE DEGEL DES GELMETRES
	Début	A 30 cm	A 90 cm	Fin	
St-Nicolas, Lévis	10 mars	15 mars	16 avril	2 mai	15 mars au 21 mai
St-Rédempteur, Lévis	9 mars	15 mars	13 avril	22 avril	15 mars au 18 mai
Ste-Germaine station, Beauce	10 mars	16 mars	14 avril	—	16 mars au 19 mai
St-Georges de Beauce	9 mars	11 mars	7 avril	13 avril	11 mars au 12 mai
Grand-Remous, Gatineau	5 mars	7 mars	11 avril	21 avril	7 mars au 16 mai
Mont-Laurier, Labelle	5 mars	6 mars	1 avril	5 avril	6 mars au 6 mai
Ste-Agathe des Monts, Ter.	4 mars	7 mars	8 avril	10 avril	7 mars au 13 mai
Lachute, Argenteuil	4 mars	6 mars	21 mars	30 mars	6 mars au 25 avril
Ste-Thérèse Ouest, Terrebonne	28 fév.	1 mars	défectueux		1 mars au —
Repentigny, L'Assomption	28 fév.	2 mars	15 mars	16 mars	2 mars au 19 avril
Orsainville, Québec	10 mars	15 mars	15 avril	24 avril	15 mars au 30 mai
Charlesbourg, Québec	6 mars	11 mars	9 avril	14 avril	11 mars au 14 mai
St-Hyacinthe, St-Hyacinthe	5 mars	7 mars	21 mars	30 mars	7 mars au 25 avril
St-Anicet, Huntingdon	2 mars	4 mars	19 mars	20 mars	4 mars au 23 avril
Hemmingford, Huntingdon	2 mars	4 mars	6 mars	7 mars	4 mars au 10 avril
Valleyfield, Beauharnois	2 mars	4 mars	17 mars	20 mars	4 mars au 21 avril
Napierville, Napierville	28 fév.	1 mars	14 mars	14 mars	1 mars au 18 avril
Longueuil, Chambly	2 mars	4 mars	15 mars	16 mars	4 mars au 19 avril
Varennes, Verchères	2 mars	4 mars	20 mars	20 mars	4 mars au 24 avril
Sherbrooke, Sherbrooke	4 mars	7 mars	21 mars	30 mars	7 mars au 25 avril
St-Louis de France, Champlain	10 mars	12 mars	20 mars	21 mars	12 mars au 24 avril
St-Georges de Champlain	10 mars	12 mars	27 mars	28 mars	12 mars au 1 mai
MOYENNES	5 mars	8 mars	28 mars	1 avril	8 mars au 2 mai

TABLEAU III - Dates du dégel dans les gelmètres situés dans la zone 2.

SITES DES GELMETRES	DATE DU DEGEL 1983				DATE DES RESTRICTIONS D'APRÈS LE DEGEL DES GELMETRES
	Début	A 30 cm	A 90 cm	Fin	
Bre Nord Parc La Vér. Abitibi	4 mars	17 mars	18 avril	8 mai	17 mars au 23 mai
Senneterre, Abitibi	8 mars	19 mars	28 avril	4 juin	19 mars au 2 juin
Rouyn, Abitibi	15 mars	17 mars	18 avril	—	17 mars au 23 mai
Taschereau, Abitibi	15 mars	17 mars	19 avril	31 mai	17 mars au 24 mai
Chibougamau, Lac St-Jean O.	1 avril	10 avril	29 avril	26 mai	10 avril au 3 juin
Riv. du Loup, Riv. du Loup	9 mars	15 mars	5 avril	15 avril	15 mars au 10 mai
Cabano, Témiscouata	15 mars	17 mars	8 avril	29 avril	17 mars au 13 mai
Rimouski, Rimouski	17 mars	21 mars	17 avril	24 avril	21 mars au 22 mai
Ste-Anne des Monts, Gaspé O.	15 mars	22 mars	19 avril	—	22 mars au 24 mai
Grande-Vallée, Gaspé E.	10 mars	13 mars	1 mai	—	13 mars au 5 juin
New-Carlisle, Bonaventure	12 mars	14 mars	14 avril	3 mai	14 mars au 19 mai
Gaspé, Gaspé Est	13 mars	21 mars	22 avril	11 mai	21 mars au 27 mai
New-Richmond, Bonaventure	12 mars	13 mars	3 avril	30 avril	13 mars au 8 mai
Lac au Saumon, Matapédia	11 mars	13 mars	17 avril	20 mai	13 mars au 22 mai
Le Domaine, Parc La Vérendry	6 mars	16 mars	8 avril	11 avril	16 mars au 13 mai
Petite Riv. St-François, Char.	9 mars	13 mars	7 avril	14 avril	13 mars au 12 mai
Etape, Parc des Laurentides	16 mars	19 mars	15 avril	—	19 mars au 20 mai
Val Jalbert, Lac St-Jean O.	8 mars	14 mars	9 avril	28 avril	14 mars au 14 mai
Lac Bouchette, Lac St-Jean O.	17 mars	18 mars	14 avril	28 avril	18 mars au 19 mai
Mistassini, Lac St-Jean O.	9 mars	14 mars	5 mai	20 mai	14 mars au 9 juin
Bre Nord, Laterrière, Chic.	17 mars	17 mars	9 avril	14 avril	17 mars au 14 mai
Hébertville, Lac St-Jean Est	10 mars	14 mars	15 avril	9 mai	14 mars au 20 mai
Aigremont, Parc de Chibouga.	17 mars	18 mars	17 avril	22 mai	18 mars au 22 mai
Fatima, Iles-de-la-Madeleine	13 mars	21 mars	8 avril	8 avril	21 mars au 13 mai
Grande-Entrée, Iles-de-la-Mad	13 mars	20 mars	5 avril	5 avril	20 mars au 10 mai
MOYENNES	13 mars	18 mars	15 avril	3 mai	18 mars au 20 mai



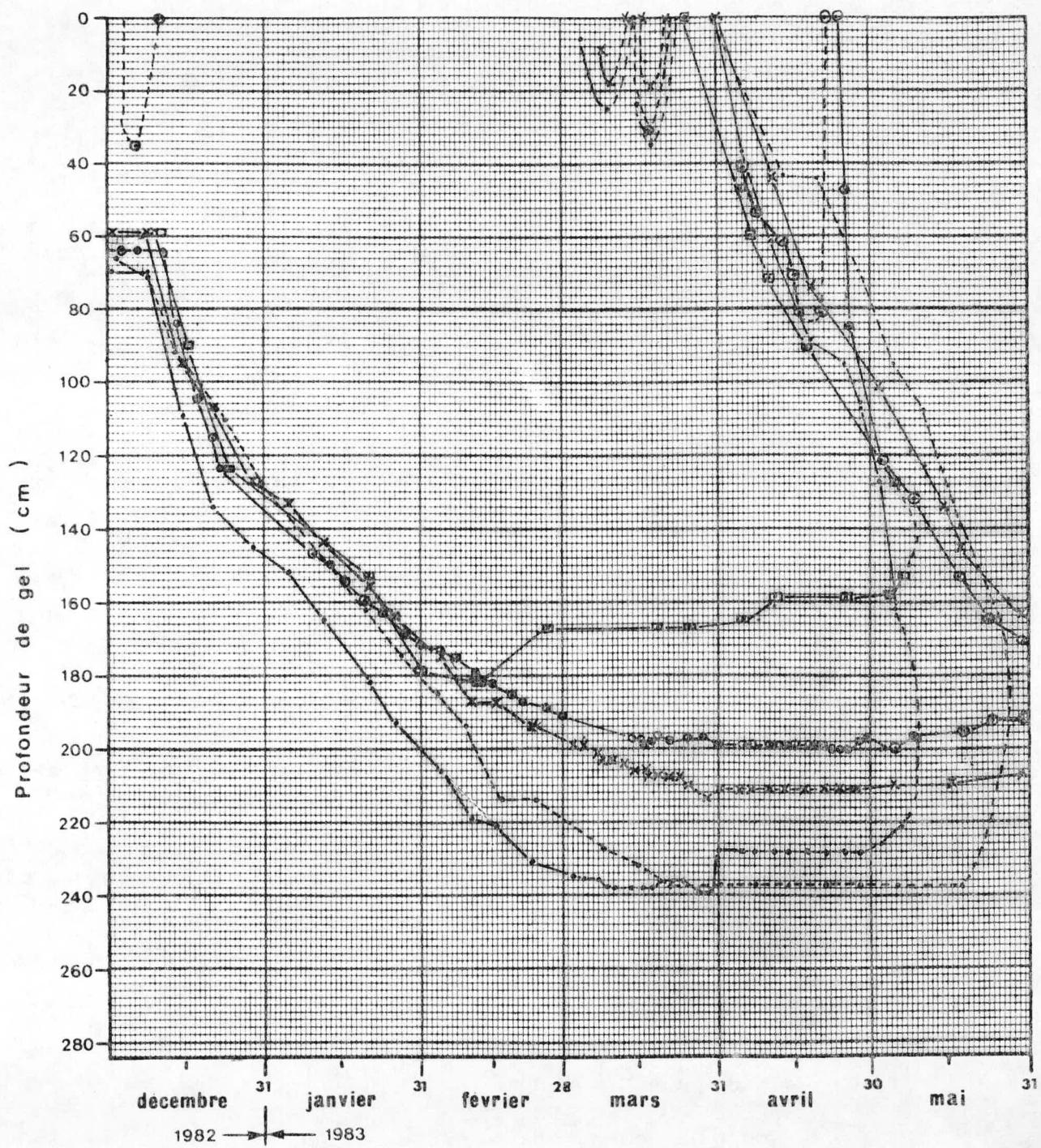
- A- BAIE-JAMES**
- 1- Barrière nord du parc La Vérendrye (Louvicourt)
  - 2- Senneterre
  - 3- Rouyn
  - 4- Taschereau
  - 5- Chibougamau
  - 6- Val D'Or
- B- BAS ST-LAURENT**
- 1- Riv.-du-Loup
  - 2- Cabano
  - 3- Rimouski
- C- CHAUDIERE**
- 1- St-Nicolas
  - 2- St-Rédemptr
  - 3- Ste-Germaine Station
  - 4- St-Georges
- E- GASPESIE**
- 1- Ste-Anne des Monts
  - 2- Grande-Vallée
  - 3- New-Carlisle
  - 4- Gaspé
  - 5- New-Richmond
  - 6- Lac au Saumon
- L- ST-FRANCOIS**
- 1- Drummondville
  - 2- Sherbrooke (Deauville)
- M- ST-MAURICE**
- 1- St-Louis de France
  - 2- St-Georges de Champlain
- I- ILES-DE-LA-MADELEINE**
- 1- Fatima
  - 2- Grande-Entrée
- G- MONTREAL - LAURENTIDES**
- 1- Le Domaine (Parc La Vérendrye)
  - 2- Grand-Rémous
  - 3- Mont-Laurier
  - 4- Ste-Agathe des Monts
  - 5- Lachute
  - 6- Ste-Thérèse Ouest
  - 7- Repentigny
- H- QUEBEC - CHARLEVOIX - PORTNEUF**
- 1- Petite Rivière St-François
  - 2- Orsainville
- J- RICHELIEU - YAMASKA**
- 1- St-Hyacinthe
  - 2- St-Anicet
  - 3- Hemmingford
  - 4- Valleyfield
  - 5- Napierville
  - 6- Longueuil
  - 7- Varennes
- K- SAGUENAY - LAC ST-JEAN**
- 1- Roberval (Val Jalbert)
  - 2- Lac Bouchette
  - 3- Mistassini
  - 4- Chicoutimi (Valin)
  - 5- Bré nord - Laterrière
  - 6- Hébertville
  - 7- Aigremont (Parc Chibougamau)

ANNEXE II

Le présent annexe contient les graphiques de la profondeur du gel en fonction du temps mesurée à l'hiver 1982-83 dans chaque région.

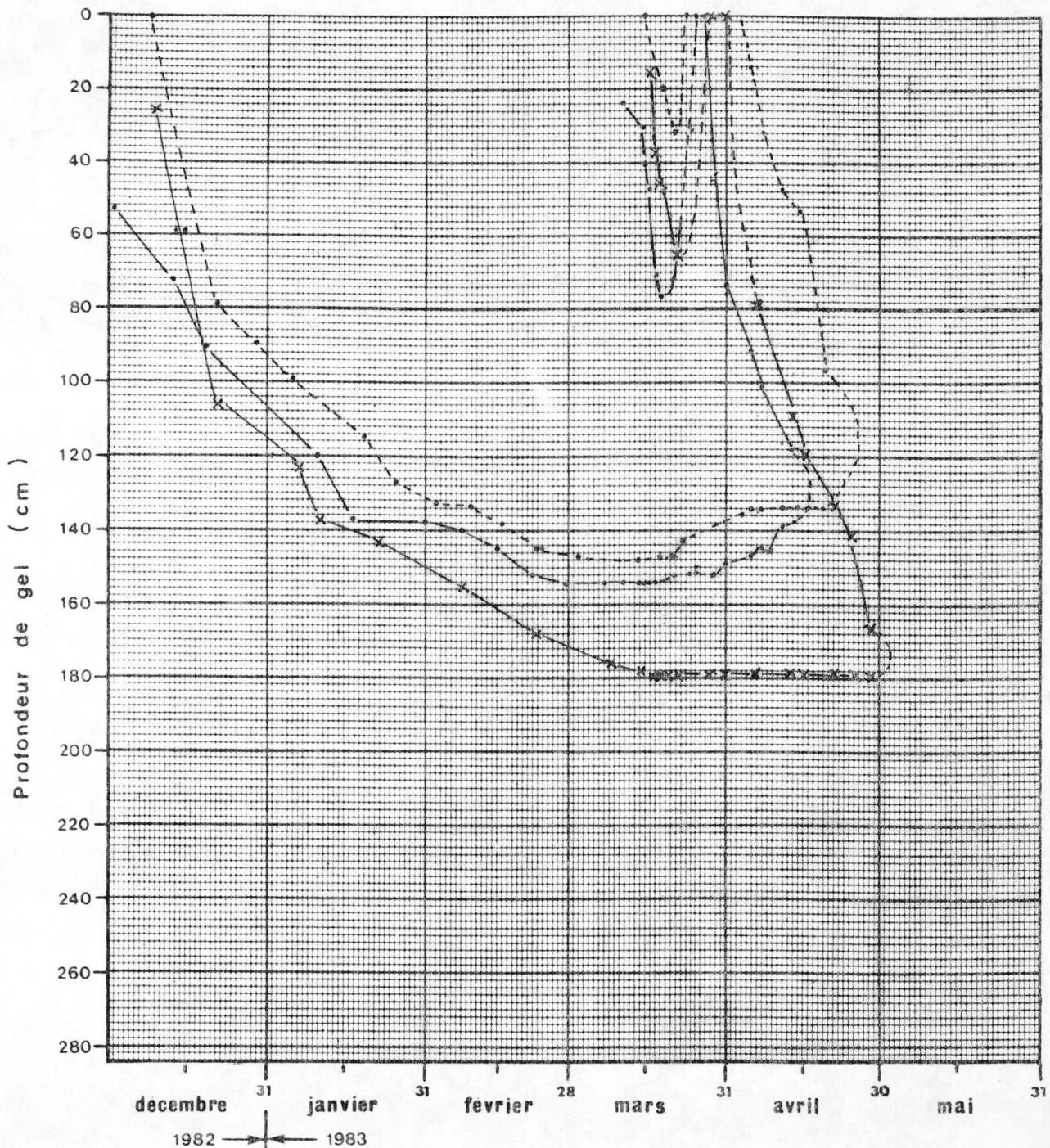
## A - BAIE-JAMES

— BRE NORD, PARC LA VÉRENDRYÉ  
x — SENNETERRE  
□ — ROUYN  
○ — TASCHEREAU  
· · · · CHIBOUGAMAU



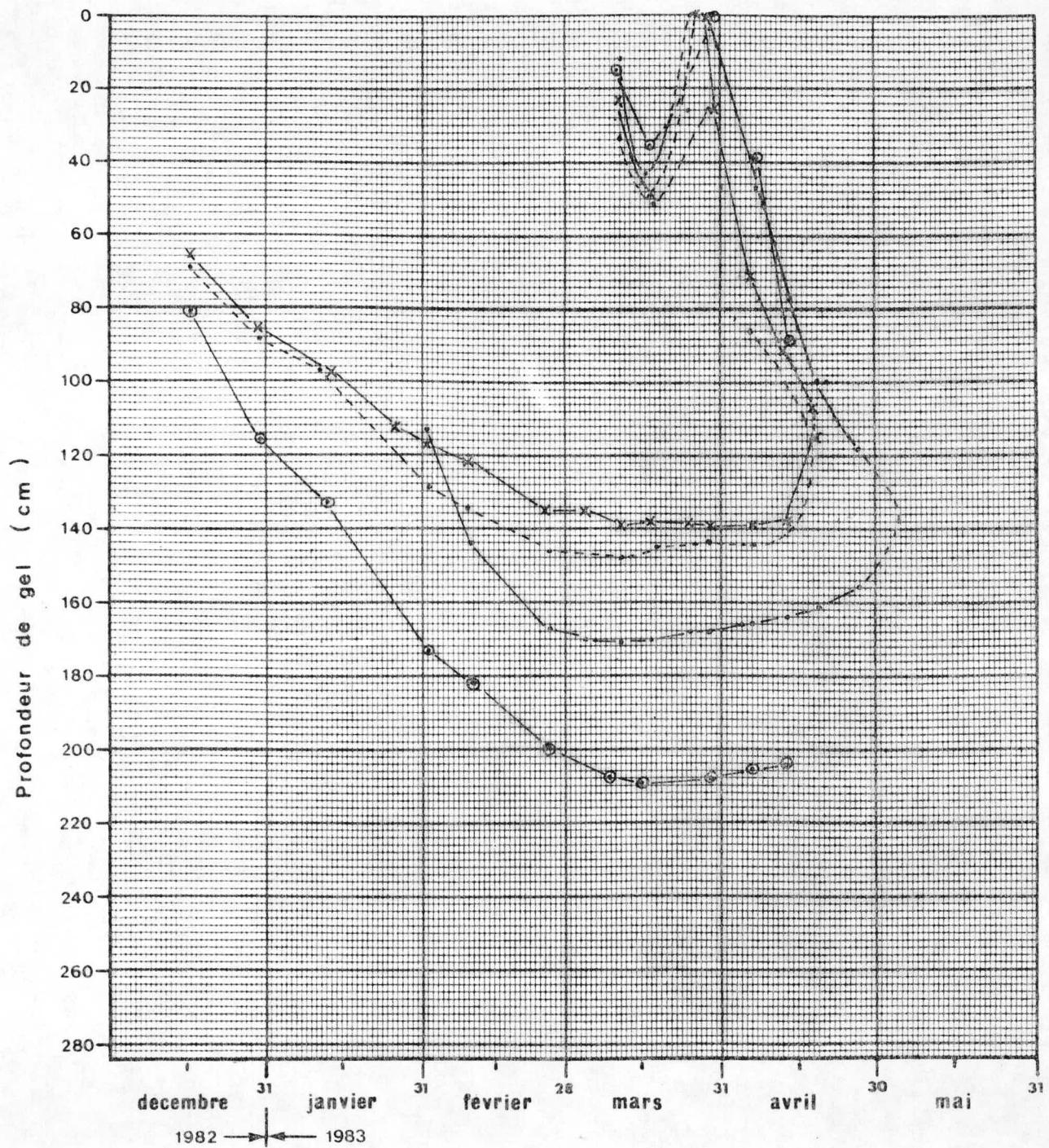
B - BAS ST. LAURENT

— RIVIÈRE-DU LOUP (RIVIERE-DU LOUP)  
X-X CABANO (TÉMISCOUATA)  
---- RIMOUSKI (RIMOUSKI)



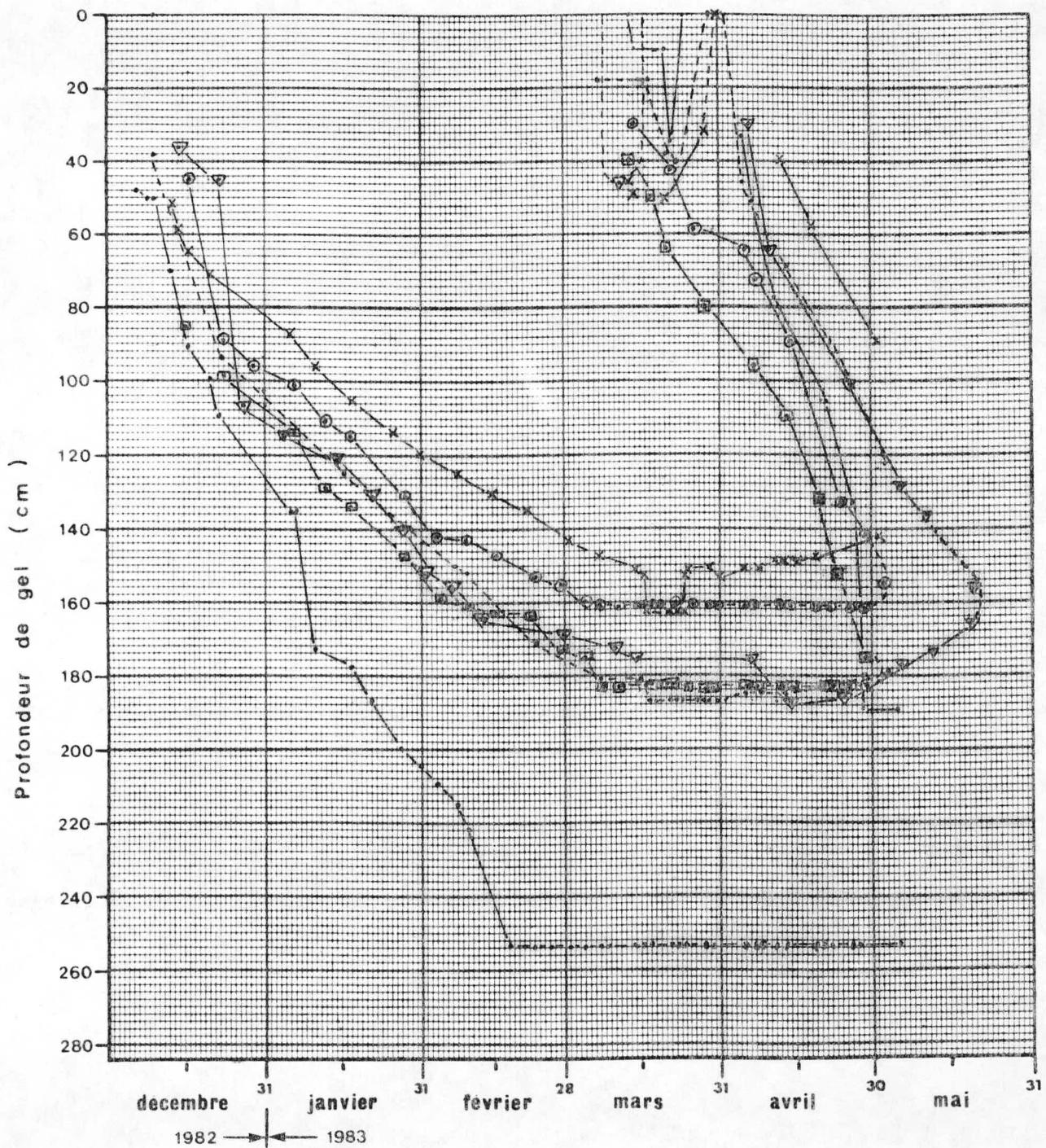
### C. CHAUDIÈRE

- ST-NICOLAS (LÉVIS)
- x—x ST-REDÉMPTEUR (LÉVIS)
- STE-GERMAINE STATION (BELLECHASSE)
- ST-GEORGES (BEAUCE)



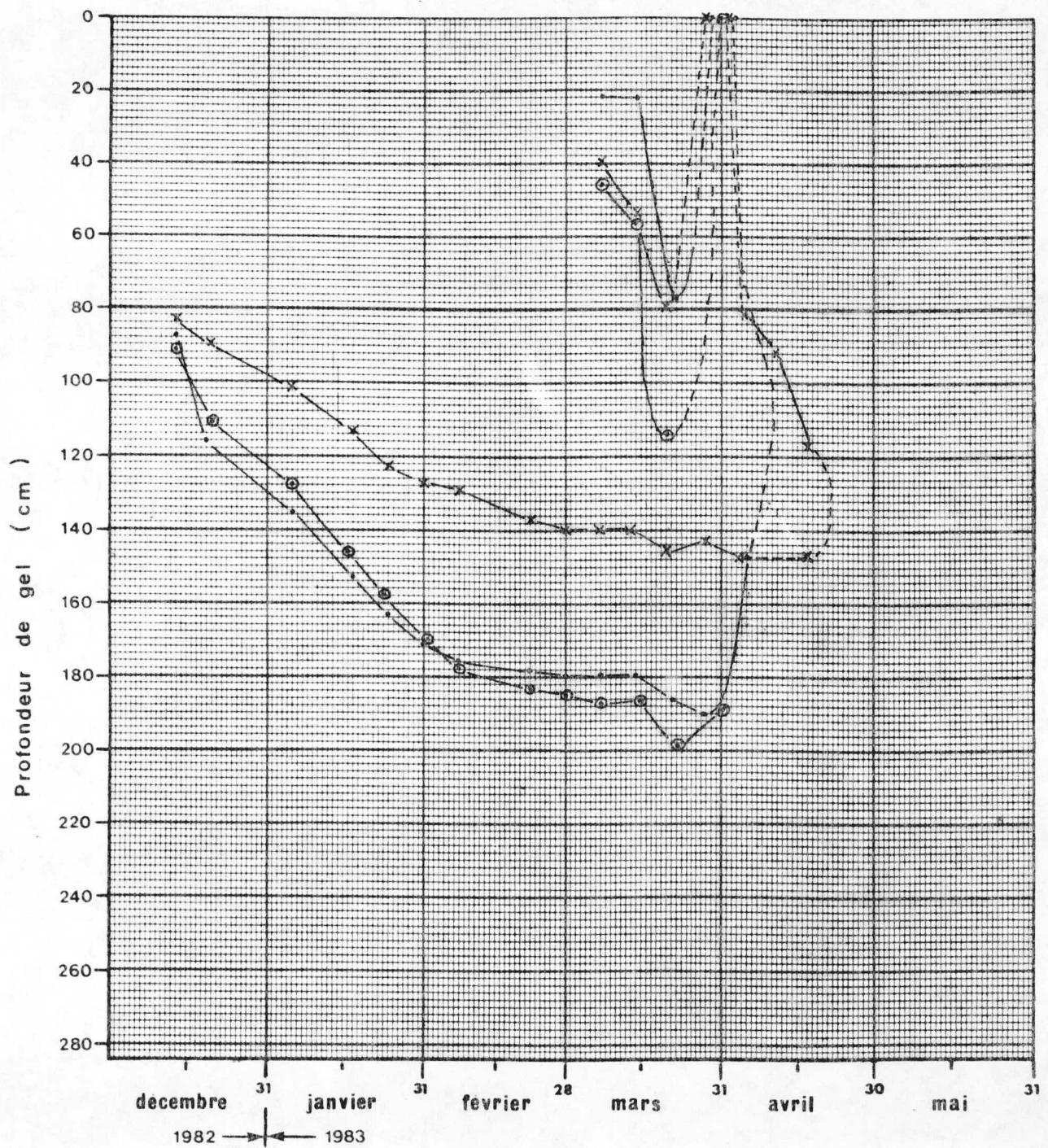
E - GASPÉSIE

- STE - ANNE DES MONT'S (GASPE')
- x— GRANDE - VALLÉE (GASPE')
- o— NEW - CARLISLE (GASPE')
- GASPE' (GASPE')
- NEW - RICHMOND (BONAVENTURE)
- ▽— LAC - AU - SAUMON (MATAPÉDIA)



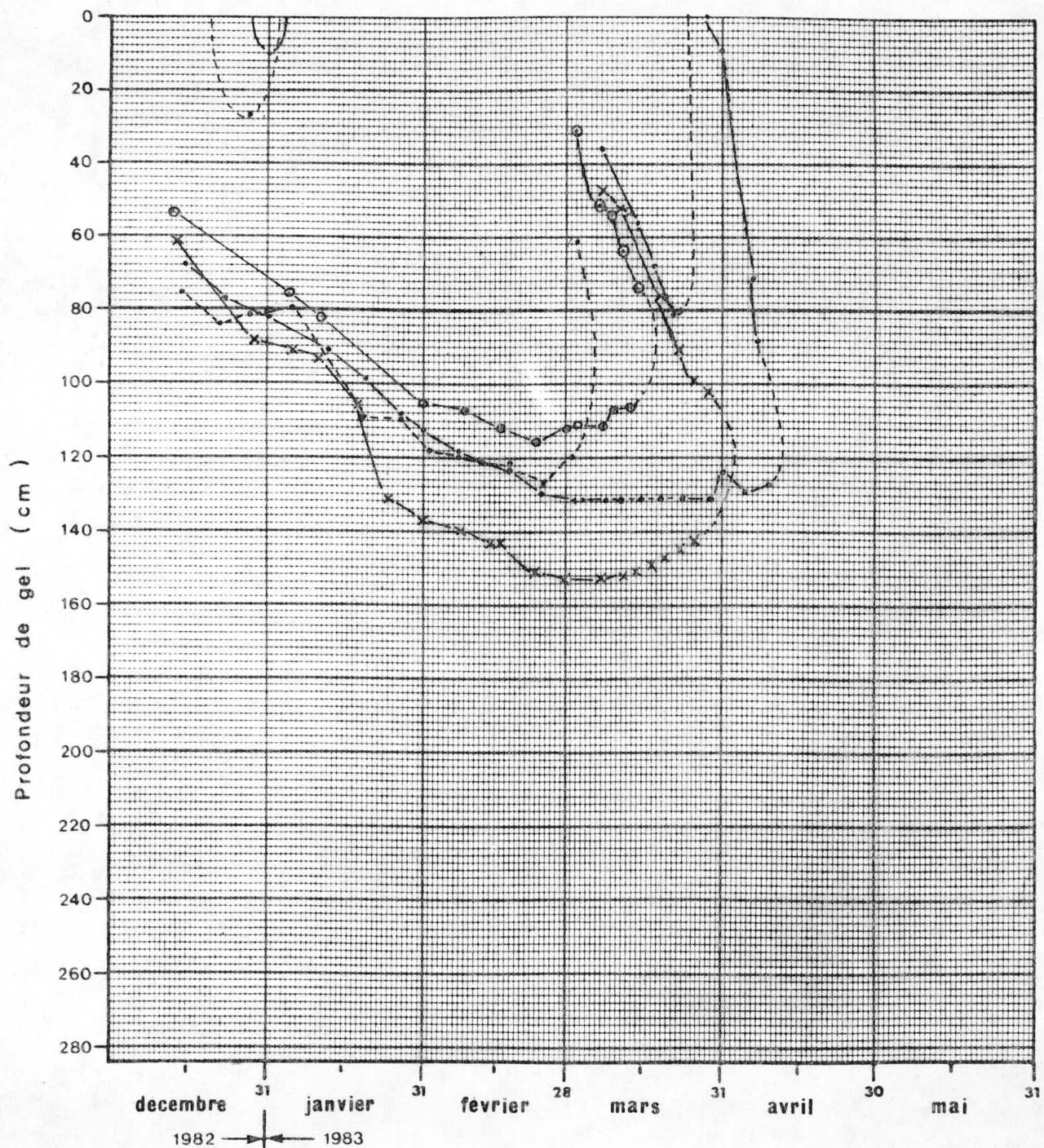
## F- GATINEAU

- LE DOMAINE (PARC DE LA VÉRENDRYE)
- ×—× GRAND-REMous (GATINEAU)
- MONT-LAURIER (LABELLE)



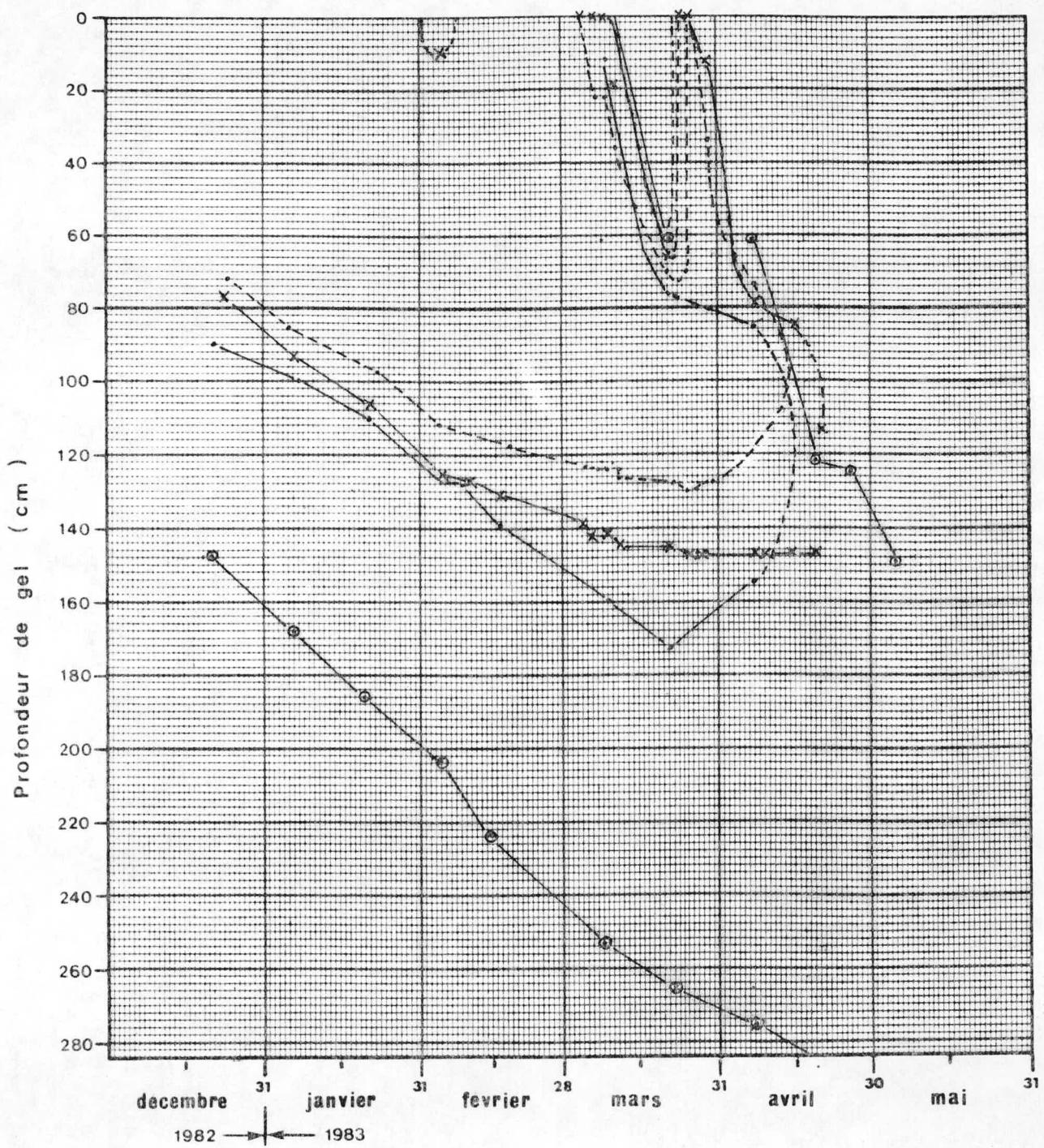
G- MONTRÉAL - LAURENTIDES

•—• STE-AGATHE DES MONT'S (TERREBONNE)  
x—x LACHUTE (ARGENTEUIL)  
---- STE-THÉRÈSE-OUEST (TERREBONNE)  
○—○ REPENTIGNY (L'ASSOMPTION)



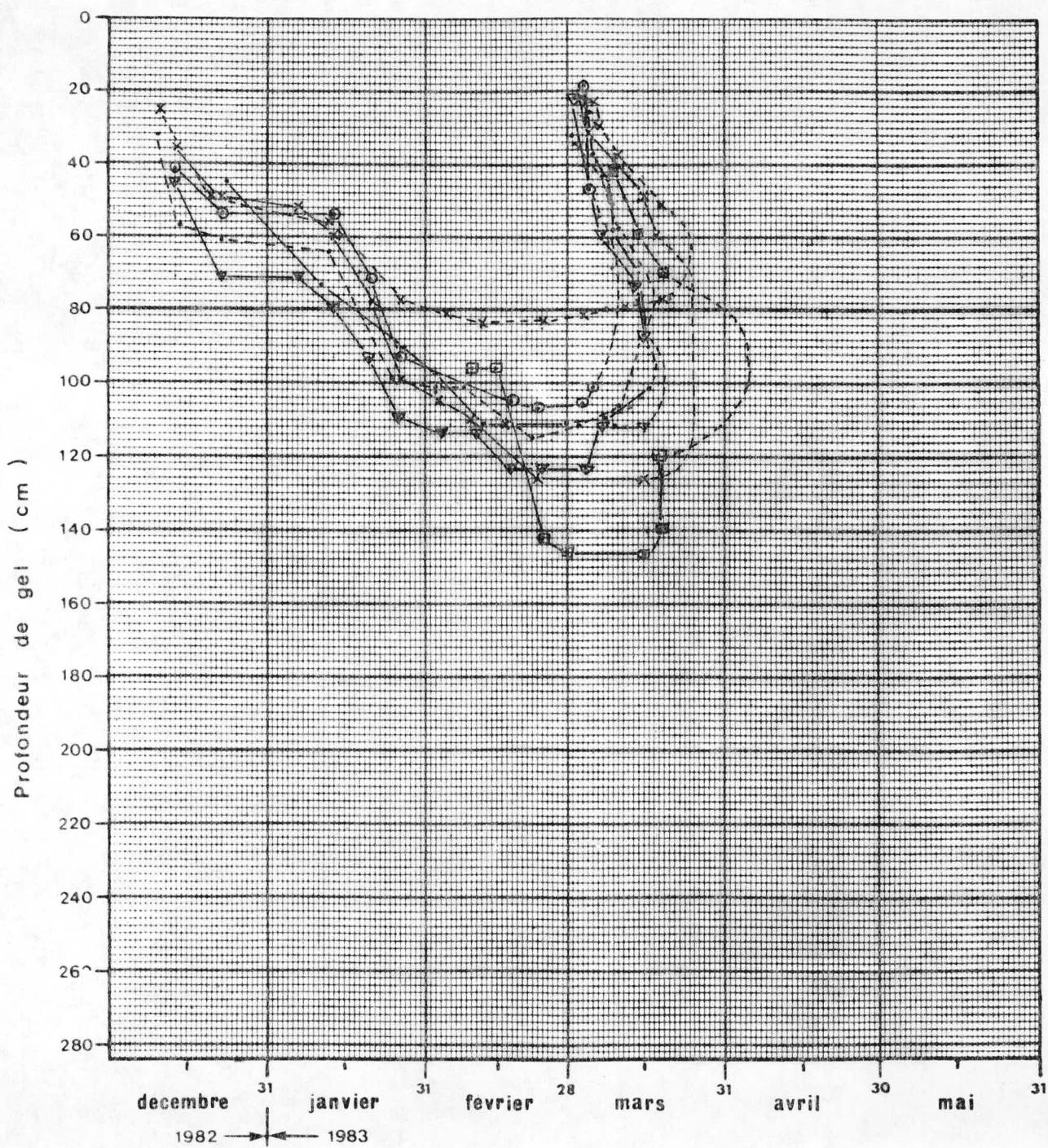
# I - QUÉBEC - PORTNEUF

— PETITE RIVIÈRE ST-FRANÇOIS (CHARLEVOIX)  
x—x ORSAINVILLE (QUÉBEC)  
- - - CHARLESBOURG (QUÉBEC)  
○—○ ÉTAPE (PARC DES LAURENTIDES)



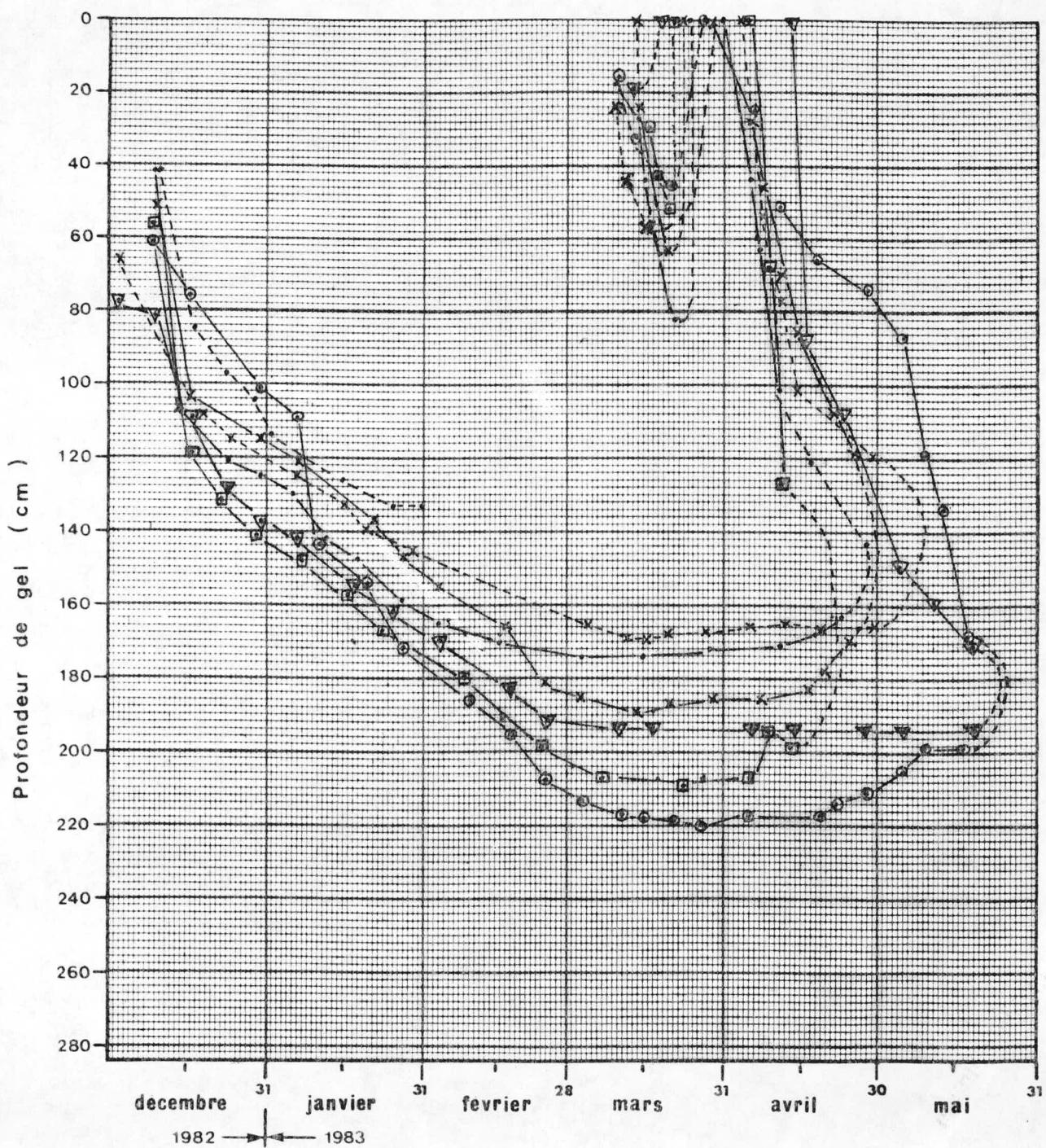
J. RICHELIEU - YAMASKA

- — □ ST-HYACINTHE (ST-HYACINTHE)
- × — × ST-AMICET (HUNTINGDON)
- — ○ HEMMINGFORD (HUNTINGDON)
- ▽ — ▽ VALLEYFIELD (BEAUHARNOIS)
- · · NAPIERVILLE (NAPIERVILLE)
- · — LONGUEUIL (CHAMBLY)
- × — — × VARENNES (VERCHÈRES)



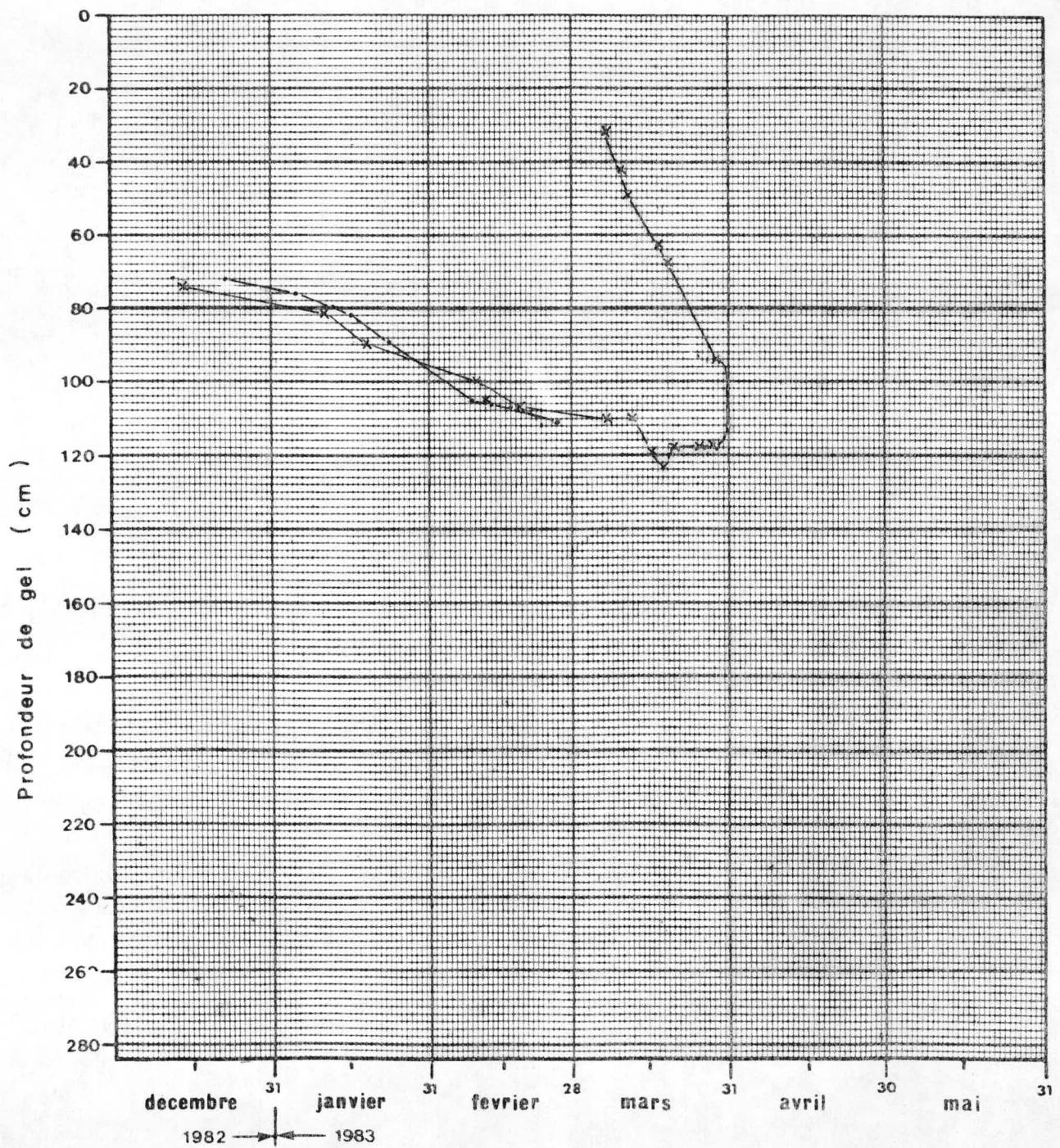
K- LAC ST- JEAN

- VAL-JALBERT (LAC ST-JEAN)
- ×—x LAC BOUCHETTE (LAC ST-JEAN)
- MISTASSINI (LAC ST-JEAN)
- VALIN (CHICOUTIMI)
- LATERRIERE (LAC ST-JEAN)
- x---x HÉBERTVILLE (LAC ST-JEAN)
- ▽—▽ AIGREMONT (PARC CHIBOUGAMAU)



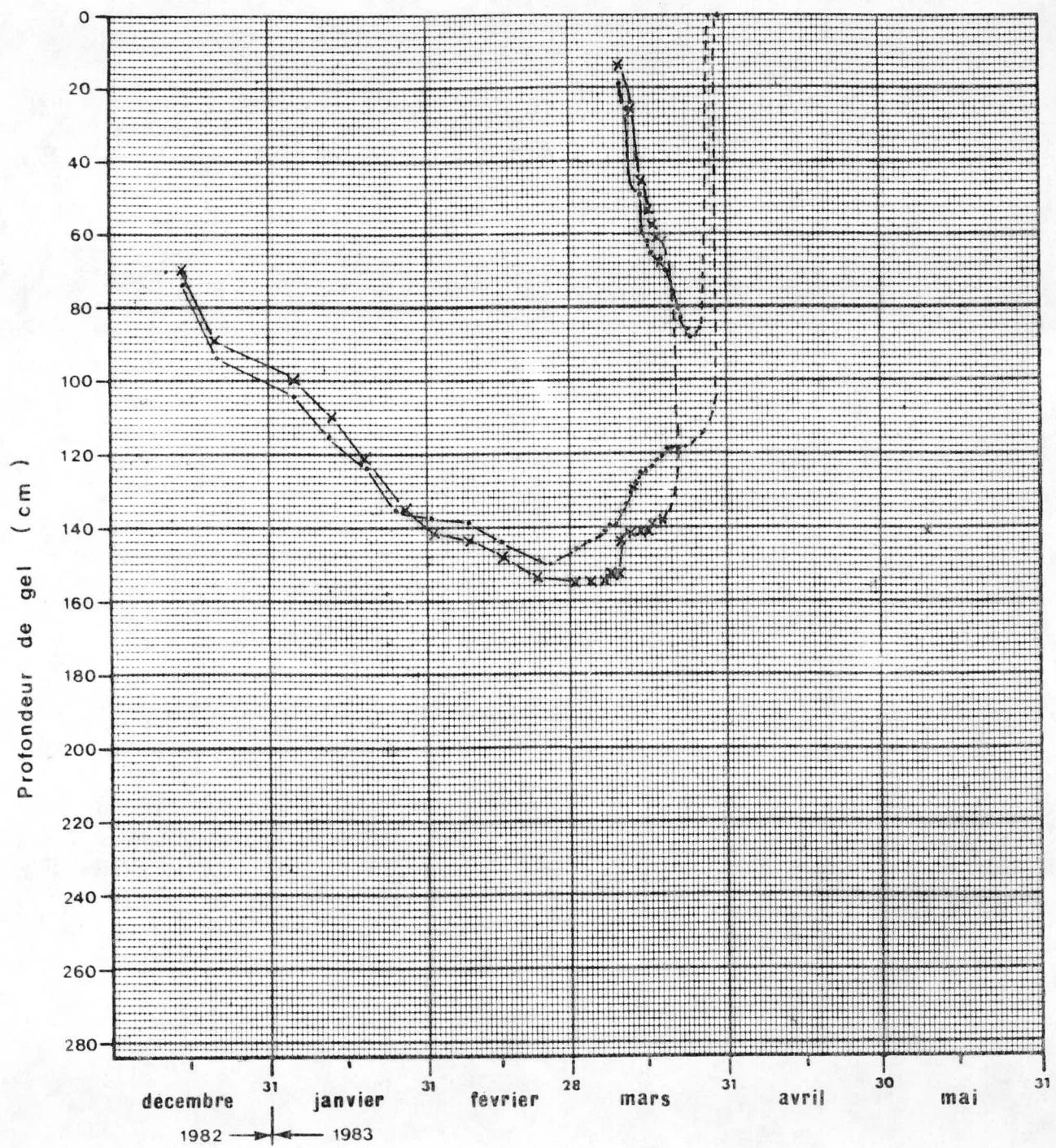
L-ST-FRANÇOIS

— ST-MAJORIQUE (DRUMMONDVILLE)  
X—X SHERBROOKE (SHERBROOKE)



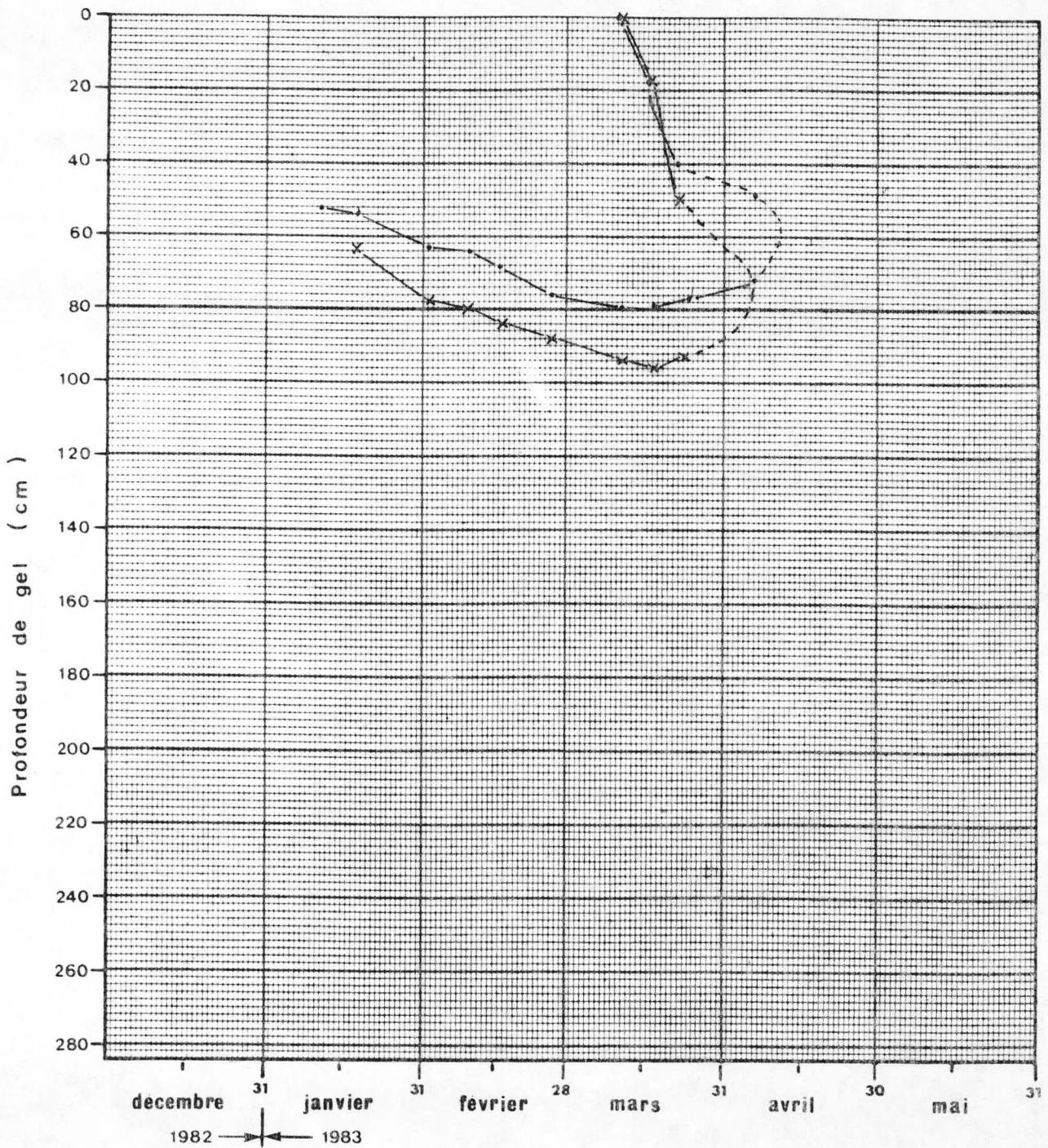
M- ST. MAURICE

X—X ST. LOUIS DE FRANCE (CHAMPLAIN)  
·—· ST. GEORGES DE CHAMPLAIN (CHAMPLAIN)



ILES - DE - LA - MADELAINE

•—• FATIMA  
x—x GRANDE - ENTRÉE



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 093 464